Instructions du Président du Conseil National de la Défense

12:59 AMFacebook Twitter Google+Commentaires

Aux chefs des Rég8ions Stratégiques, aux présidents des Conseils Provinciaux de la Défense et au Chef de l'État Major National de la Défense Civile.

L'ouragan Irma a fortement endommagé l'infrastructure électrique dans pratiquement tout le pays, ce qui empêche de concentrer les brigades spécialisées qui tendent les lignes dans une zone en particulier, comme nous l'avons fait lors des ouragans Sandy et Matthew.

Dans le but de diminuer le temps d'affectations à la population et aux centres vitaux de l'économie, j'ai décidé de la création des brigades mixtes dans chaque arrondissement, où les travaux de nettoyage, de taille d'arbres, d'ouverture de trous pour les poteaux électriques, seront réalisés avec des moyens de transport et du personnel de chaque territoire, mobilisés par les Conseils Municipaux de la Défense, de telle sorte que l'Union Électrique

assume les travaux spécialisés.

L'Union Électrique dirige et contrôle de l'exécution de ces travaux.

Général d'Armée Raúl Castro Ruz
Président du Conseil National de la Défense

La Havane, 9 septembre 2017